

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS ET L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ¹

AQUOPS

L'Association Québécoise des Utilisateurs de l'Ordinateur au Primaire et au Secondaire (AQUOPS) a analysé le contenu du document ministériel. L'AQUOPS regroupe des enseignants de tous les niveaux et de toutes les matières. On retrouve des membres de l'AQUOPS chez les directions d'école, les parents, les professionnels, les cadres de commissions scolaires et dans plusieurs pays francophones.

Au fil des ans, l'AQUOPS a développé une vision multidisciplinaire de l'école et a consacré beaucoup d'énergie pour soutenir l'action sur le terrain. Grâce au dynamisme de ses membres, l'association a développé une expertise précieuse dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications (NTIC) à l'école.

Le colloque international d'avril 94, organisé par l'association, est une illustration concrète de son influence dans le milieu international de l'éducation. Des gens de partout à travers la communauté francophone internationale convergeront vers Québec, sous le thème « Ordinateur en tête », pour participer à la plus importante rencontre de ce genre.

L'école, les NTIC et la société

L'école Québécoise est confrontée à des problèmes graves auxquels il faut s'attaquer sans tarder. Pour nombre de jeunes, l'école ne stimule plus. L'intérêt est ailleurs... Il est dans leur Nintendo, dans les arcades, sur les écrans cathodiques de toutes natures... Il est là où, malheureusement, le savoir scolaire n'est plus.

¹. Mémoire présenté par l'Association Québécoise des Utilisateurs de l'Ordinateur au Primaire et au Secondaire (AQUOPS) dans le cadre de la consultation de la ministre de l'éducation et de la science sur la réforme de l'école primaire et secondaire « Faire avancer l'école ».

Les données récentes concernant le décrochage scolaire doivent être perçues comme un signal d'alarme qui révèle des lacunes profondes de notre système d'enseignement. On le sait, les élèves qui quittent prématurément l'école le font souvent en réaction à un milieu qui n'arrive plus à stimuler leur intérêt, à favoriser leur créativité et à faire croître leur motivation. L'attitude de fuite des jeunes "décrocheurs" montre bien que l'école n'a pas su combler leurs attentes et s'adapter rapidement aux réalités contemporaines des NTIC. Ce sont ces réalités qui font maintenant partie de leur quotidien et modifient profondément les structures mêmes de la société dans laquelle ils grandissent.

La société est en train de se transformer. C'est une évidence, même si nous manquons parfois de recul pour le percevoir clairement. Le traitement de l'information, la globalisation des marchés et les communications planétaires nous mènent vers des mutations profondes et irréversibles. Non seulement l'école prépare les enfants et les adolescents d'aujourd'hui à une société qui n'existe déjà plus, sinon dans ses structures formelles, mais elle n'entreprend aucune réflexion sérieuse sur les conséquences que ces mutations peuvent produire.

L'école accuse un retard sur la société et l'industrie. Alors qu'elle a pour mandat de préparer les adultes de demain, l'école se préoccupe peu de savoir ce que sera demain et de connaître les exigences de cette société en train de s'édifier.

Il faut dès maintenant procéder à l'analyse scientifique et systématique des changements qui s'opèrent et de leurs répercussions à moyen et long termes. Les NTIC font déjà partie de notre quotidien. Elles apportent une contribution exceptionnelle partout où elles sont utilisées avec pertinence. Cette pertinence a aussi atteint la pédagogie. Des modèles sont prêts, il ne manque que l'aval des décideurs. Une société moderne ne peut tenir les NTIC à l'écart de l'école. Elle se doit de les intégrer.

Il faut que les jeunes sentent qu'on leur donne les moyens de faire la société de demain dans laquelle ils vivront. Ils doivent sentir que rien n'est arrêté et que les adultes sont non seulement avec eux, mais qu'ils prennent les moyens nécessaires pour que ces changements s'effectuent. Les NTIC représentent l'innovation de notre siècle, c'est le plus beau cadeau que l'on puisse donner à nos enfants.

Le regard des NTIC et la réforme « Faire avancer l'école »

Proposition 1: renforcer l'enseignement du français, langue maternelle, en mettant l'accent sur le français écrit et sur les structures de la langue.

La réforme propose fort judicieusement de renforcer l'enseignement du français. Toutefois, on ne dit pas comment. Les actions qui en découlent sont d'ordre administratif : plus de poids et de responsabilités aux enseignantes et aux enseignants lors de l'évaluation ; introduction d'une épreuve ministérielle en 3e secondaire ; introduction d'une épreuve diagnostique au primaire et au secondaire.

Le constat et l'objectif au niveau de l'écrit sont justes. Toutefois, les actions manquent de réalisme. Il faut être dans les écoles, avec les jeunes d'aujourd'hui, pour se rendre compte que l'un des éléments qu'ils affectionnent le moins est l'écrit. Comment va-t-on réussir à accorder une importance plus grande à l'écrit, tout simplement en introduisant des mesures administratives ? On veut redonner plus de marge de manoeuvre aux enseignantes et enseignants. Cette orientation est dans la bonne voie. Toutefois, il faut aussi leur donner des moyens pour agir.

Il importe d'aborder les jeunes avec des moyens qui collent à leur réalité et à leur façon d'apprendre. Les NTIC tracent une avenue qui répond à cette réalité. Le monde des NTIC donne à l'élève une gamme d'outils nouveaux qui invitent à une pédagogie collée sur la réalité. Il faut redonner le goût d'innover à ceux et celles qui oeuvrent en première ligne.

Proposition 3: accentuer, tout au long du primaire et du secondaire, la visée d'une formation générale de bon niveau.

La société exige surtout de l'individu qu'il soit autonome et capable de se donner une échelle personnelle de valeurs. La société exige aussi qu'il soit créatif et en mesure de s'actualiser à travers divers modes d'expressions, dans son travail comme dans ses loisirs. La société exige surtout que l'individu sache se procurer l'information par lui-même, qu'il sache la traiter et qu'il développe un sens critique à l'égard de cette même information.

Que l'on parle de savoir-faire, de compétences, d'habiletés, on ne peut ignorer les NTIC. Elles sont maintenant au cœur de l'activité humaine.

Dans une société où l'information augmente sans cesse, dans une société où l'efficacité devient synonyme de survie, dans une société qui exige de plus en plus un travail méthodique et discipliné, l'ordinateur devient un outil puissant et indispensable.

« Le profil de sortie » dont le Conseil supérieur de l'éducation fait état et pour lequel la ministre invite à une réflexion doit absolument intégrer les NTIC. Le comité des « sages » dont la ministre entend s'entourer aurait avantage à s'associer à la réflexion de ceux et celles qui connaissent et expérimentent les NTIC en éducation.

Propositions 4 et 5 et 6 : répartir les cinq années du secondaire sur un premier cycle de trois ans et un second cycle de deux ans et définir leurs traits caractéristiques.

Dans le 2^e cycle, on introduit les matières à options par grands champs de savoir. Nous sommes en accord avec la nouvelle définition des deux cycles du secondaire définis dans la réforme. Toutefois, nous constatons dans le champ de la technologie, qu'on limite les NTIC à la bureautique et à la science de l'informatique.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les NTIC forment une réalité nouvelle avec laquelle l'école doit composer. Vues sous l'angle des champs de savoir, les NTIC devraient constituer un champ qui transcende ou englobe tous les autres. En effet, les NTIC ont la caractéristique de pouvoir être utilisées comme support et soutien dans n'importe lequel des champs du savoir.

Proposition 8 : donner des clés pour réinterpréter les programmes d'étude actuels.

Dans un contexte où on veut préparer des clés pour relire les programmes d'étude, pourquoi ne pas en profiter pour mettre à la disposition du personnel enseignant, des clés pour relire les programmes sous l'angle de l'utilisation des NTIC.

Action 20 : appuyer les projets d'école novateurs

La mise en place de projets novateurs utilisant les NTIC doit être une priorité. Il faut encourager ces projets car ils nous permettront de développer une dynamique de recherche qui nous conduira vers des modèles pratiques d'intégration des NTIC à l'apprentissage et à la pédagogie.

Il est maintenant admis que l'utilisation des NTIC à l'école peut contribuer à réduire sensiblement le décrochage scolaire. Tout en permettant de rendre l'école plus attrayante, les NTIC, soutenues et alimentées par des scénarios d'intégration appropriés, donnent un « coup de coeur » à la pédagogie et provoquent un enthousiasme sans précédent tant chez les pédagogues que les élèves.

Dans les milieux les plus progressistes de l'école contemporaine, on observe que la pédagogie et l'apprentissage bénéficient largement des mises en situation où l'ordinateur devient l'outil de travail principal. On remarque que les environnements pédagogiques informatisés motivent les élèves y compris ceux en difficultés d'apprentissage et constituent un élément important du rythme et de la qualité de leur progression intellectuelle. Ces élèves deviennent plus persévérants et se rendent compte que l'effort peut augmenter leur facteur de réussite. Ils développent plus de confiance dans leur propre capacité d'apprentissage et ont une meilleure estime d'eux-mêmes : ils réalisent maintenant des choses qu'ils jugeaient irréalisables peu de temps auparavant. Ils découvrent le plaisir d'apprendre en goûtant au succès, certains pour la première fois, et au plaisir de la découverte autonome.

Ces études démontrent, de façon indubitable, que l'intégration des NTI à l'école constitue non seulement une voie d'avenir mais qu'elle peut, dès à présent, combler des lacunes importantes du système scolaire et contribuer à redonner à l'école, la place qui lui revient dans le processus d'éducation de nos enfants.

La « console d'écriture » et la réforme « Faire avancer l'École »

Il existe plusieurs façons d'intégrer les NTIC à l'acte éducatif. L'une d'entre elle, la « console d'écriture » s'harmonise parfaitement avec les préoccupations exprimées dans le document « Faire avancer l'école ».

La « console d'écriture » est un modèle d'intervention pédagogique qui s'harmonise avec les objectifs et les contenus d'apprentissage des programmes d'étude du ministère de l'Éducation et des Sciences du Québec. Elle n'est pas exclusive à l'école : c'est un moyen d'expression et un outil que l'on retrouve dans toutes les sphères du travail intellectuel. Écrivains, ingénieurs, chercheurs, etc. utilisent déjà des « consoles d'écriture » plus ou moins élaborées.

Avec la « console d'écriture » l'élève s'insère dans une approche systémique globale qui lui servira de cadre de référence tout au long de

sa période d'apprentissage et de modèle lorsqu'il aura intégré le marché du travail. Ainsi, dès ses premières années (l'école, l'enfant se place aux commandes d'une « console d'écriture » adaptée à son âge et aux objectifs des programmes et commence à explorer l'univers du savoir tout en réalisant des projets à sa mesure. Au fur et à mesure de sa progression dans le système scolaire, il se verra confier des « consoles d'écriture » plus sophistiquées qui évolueront, en même temps que lui, selon son niveau et son rythme d'apprentissage.

D'abord utilisée pour maîtriser le code linguistique de sa langue maternelle, la « console d'écriture » se transformera progressivement, au rythme de l'élève, en un mode d'accès aux connaissances et au savoir humain. L'outil d'apprentissage privilégié à l'école deviendra ainsi, à la mesure de ses progrès, un outil moderne d'accès au traitement de l'information que plus tard, comme adulte, il utilisera dans toutes ses sphères d'activités : loisirs, travail, recherche, etc.

Pour développer des habiletés d'analyse et de synthèse, la « console d'écriture » propose des projets variés d'écriture. Bien choisis et délimités par des objectifs précis, ces projets sont indissociables de la méthode et de la pédagogie proposées dans la « console d'écriture ». Ils touchent nécessairement, par leur définition même, plusieurs « disciplines scolaires ». Ainsi, il est aisé d'imaginer des projets d'écriture en leur attribuant des étiquettes de sciences, de français, d'histoire, de géographie, de philosophie, de mathématiques, de langue seconde, etc.

La « console d'écriture » privilégie la lecture et l'écriture comme outil de formation générale. Peu importe la discipline enseignée, les projets proposés touchent indubitablement plusieurs matières et permettent à l'élève d'atteindre l'ensemble des objectifs des programmes d'étude. De plus, dans le contexte d'utilisation d'une « console d'écriture » l'expression écrite devient une préoccupation qui transcende l'ensemble des matières.

L'activité d'écriture n'est donc pas rattachée à la poursuite des seuls objectifs du cours de français. Nous assistons plutôt à une véritable naissance de la transdisciplinarité où les objectifs spécifiques des différentes matières, tout en étant toujours respectés, sont associés à des objectifs complémentaires qui permettent à l'élève d'organiser les modalités de son apprentissage en suivant les directives des contrats pédagogiques qui le lient à son professeur. Il pourra atteindre ces différents objectifs en exploitant et en explorant les ressources que la « console d'écriture » met à sa disposition.

Il ne peut exister de défi plus stimulant, pour l'élève, que cette prise en charge du rythme et des modalités de son apprentissage. Guidé par un maître compétent, il entreprend alors un double processus : celui de gestion de ses connaissances et celui de la transformation de ces connaissances en savoir. C'est ainsi que l'élève en arrivera progressivement à apprendre à apprendre.

Redevenir un lieu de passion et de découvertes intellectuelles ! Voilà le véritable défi de l'école de l'an 2000. Il n'est pas trop tard pour donner à nos élèves le goût de la connaissance et du savoir. Il n'est pas trop tard pour stimuler à nouveau, chez les moins motivés d'entre eux, le goût de l'écriture. Jusqu'ici, l'expérience nous a révélé que les élèves évoluant dans un processus de « console d'écriture », dépassent les objectifs prévus et prennent plaisir à écrire.

En conclusion

Le ministère de l'Éducation et de la Science doit soutenir et promouvoir la recherche et l'expérimentation dans l'utilisation des NTIC à l'école.

Nous tenons à rappeler à la ministre de l'Éducation et des Sciences qu'une consultation nationale a été effectuée l'an dernier sur l'intégration des NTIC à l'éducation et que deux mémoires ont été déposés au « Bureau du sous-ministre » sur ce sujet. Le milieu scolaire attend la publication d'un plan d'action sur l'intégration des NTIC à l'école depuis cinq ans déjà.

NDLR : ce texte est paru dans "Le BUS" de mars 1994 ; nous le reproduisons avec l'aimable autorisation de nos amis québécois.